

PRIX RELÈVE

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

ÉDITION 2025

L'Association des aménagistes régionaux du Québec soutient la relève professionnelle en offrant deux prix d'une valeur de 1 200 \$ chacun. Les bourses sont destinées à un·e finissant·e au baccalauréat et un·e finissant·e à la maîtrise dans un domaine lié à l'aménagement du territoire. Le/la finissant·e doit avoir un intérêt pour l'aménagement du territoire à l'échelle régionale. Chaque prix comprend une bourse en argent de 500 \$, l'inscription gratuite au colloque régional de 2025 incluant l'hébergement une nuit, les repas et le transport. Les boursier·ière·s seront invité·e·s à présenter leur projet avec une publication dans la revue L'Aménagiste et, s'ils/elles le souhaitent, par une conférence lors du colloque régional 2024.

Bourses pour projet d'aménagement du territoire régional

Présentation d'un projet étudiant qui, s'il était réalisé, participerait à l'élaboration ou la mise en oeuvre d'une vision québécoise et régionale de développement durable par l'aménagement du territoire. Il relèverait donc d'un service d'aménagement du territoire d'une organisation municipale du palier supralocale (d'une municipalité régionale de comté, d'une communauté métropolitaine ou d'une ville-MRC). Par exemple : Il peut s'agir de projet de mobilité, de mise en valeur des paysages et du patrimoine, de préservation et de mise en valeur des milieux naturels, de gestion intégrée des ressources en eau, d'outil de planification, de gouvernance, de participation citoyenne, d'agriculture durable, d'habitation, de revitalisation, de gestion de l'urbanisation, etc...

DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Transmettre avant le 16 mai 2025 à Info@aarq.qc.ca

Lettre de motivation incluant votre nom complet, niveau de graduation (baccalauréat ou maîtrise), session de graduation (É24, A24 ou H25), courriel, le nom de votre directeur·trice de programme et son courriel. Cette lettre doit faire un maximum 300 mots. Transmettre également la présentation du projet pour un nombre de 500 à 700 mots. ** Les noms des gagnant·e·s seront dévoilés dans la semaine du 16 juin 2025.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre candidature. Nous les conserverons pendant un mois après la remise du Prix. Vous disposez de droits sur les informations vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le responsable de la protection des renseignements personnels de confidentialite@aarq.qc.ca